

Noémie
Tristan
Anzilane

Le lycée Louis Liard au cœur des manifestations de mai 1968 à aujourd'hui

Le Lycée Louis Liard ainsi que la Ville de Falaise ont été marqués au cours du 20^e siècle à nos jours par diverses manifestations. Tout d'abord en 1968, Caen et sa périphérie subit des vagues de manifestations. Tout d'abord, elle subit une grève ouvrière au cours de mois de Janvier ainsi que la nuit d'émeute, les ouvriers avec les étudiants manifeste dans le but d'obtenir des meilleurs conditions de travail et un meilleur salaire. Ensuite en mai, les étudiants en sociologie se révoltent pour obtenir un deuxième cycle, la réforme Fouchet limite la sociologie à un seul cycle. Pour la poursuite des études, les étudiants étaient contraints de changer d'établissement. Ensuite, les étudiants en Sciences rejoignent le mouvement. Des slogans tels que « CRS = SS » ont fait leur apparition en cette période. Ainsi les syndicats interviennent également aux côtés des étudiants. Les cours pour beaucoup de filières notamment en lettres ont été suspendu. Le 29 Mai Caen devient une ville morte, la ville est totalement bloquée ce qui aura une incidence sur Falaise ainsi que les autres villes situées autour de Caen. Ces mouvements sont partis de Paris puis se sont propagés très rapidement.

Avec plus de 10 millions de grévistes en France, Louis Liard subit l'abolition des heures de colles et mêmes des cendriers dans l'enceinte du lycée. Le lycée était occupé par les lycéens et les professeurs et ce, même pendant la nuit.

Huit années plus tard, en 1976, les lycéens défilent contre la loi Debré, une loi qui oblige les étudiants à faire le service militaires, et ce à 18ans et non à la fin des études. (La loi Debré est une loi française qui porte le nom de Michel Debré un ancien premier ministre et ministre de l'éducation nationale).

Trois années plus tard, en 1979, le gouvernement veut supprimer certains lycées parmi lesquelles figurent le lycée Louis Liard. Les professeurs ont manifesté leurs mécontentements, ils ont alors organisé un défilé « mortuaire », les lycéens ont suivi le mouvement par la suite.

L'année suivante, les surveillants font grève, suite à leur perte d'autorité, des slogans tels que « Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi », « Élections, piège à cons ! », ou encore « La volonté générale contre la volonté du général ! » font leur apparition.



La Loi Haby créa elle aussi des agitations pour certains étudiants en effet, elle visait à produire des travailleurs et non des citoyens. Les parents inquiets à cause des agitations, des élections de délégués pour les parents sont mises en place, le bac étant perturbé a été décalé à Septembre.

Du côté des travailleurs, des manifestations contre les licenciements et les fermetures de certaines sociétés voient le jour notamment pour la société métallurgique de Normandie (SMN). En 2001, le proviseur de Louis Liard donne l'autorisation de manifester sur les temps de cours contre la fermeture de l'usine Moulinex.

MARBO - MOULINEX : entre inquiétudes et espoir...



En 2006, la loi Contrat Première Embauche (CPE) perturbe Louis Liard, les CDI pour les -26ans sont changés. Le jeune a une période de travail de deux ans. Le jeune peut par ailleurs être licencié facilement sans raison valable. Le 16 janvier, en Normandie, à Caen, avec la venue du ministre délégué à l'enseignement François Goulard, commence des mouvements de contestations. Les jeunes ne sont pas d'accord, ils font appel à la mobilisation le 31 janvier. Le mouvement continue jusqu'en Mai. Les échanges n'étaient pas toujours pacifiques, plusieurs casses conduisant à des procès suite à des dégradations. La loi finit par être supprimée.

En 2007, le lycée subit un blocus, une émeute des parents qui sont contre le blocus à cause du bac à la fin de l'année.

En 2015 et 2016, les lycéens protestent contre la loi du travail El Khomri, les lycéens ont fait une marche et ont fini la marche devant la mairie de Falaise mais les protestations n'ont eu aucun impact.

Depuis 2014, les Lycées de Falaise, Louis Liard et Guibray ont le même proviseur (d'abord Sébastien Duval Rocher puis Jean François Lamache). Ce changement avait pour but une fusion administrative des deux lycées, dès la rentrée 2018, gardant deux lycées distincts. Bien que le proviseur annonce aucun changement au niveau des emplois, les lycéens ont contesté, le 13 décembre, a eu lieu le blocus de Guibray. Ils pensent à la fermeture progressive de leur lycée d'ici dix ans. Le rectorat ainsi que le ministère de l'éducation ont un avis favorable à cette fusion.

